



Légende :

- Zone R - Préservation
- Zone B - Protection
- Zone V - Prévention



PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction départementale
des Territoires
d'Urbanisme
et de l'Équipement
du Département
de Meurthe-et-Moselle
2011

**Plan de Prévention des Risques Naturels
Mouvements de terrains**

Mars 2011

Commune de LIVERDUN

Zonage PPR

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du
11/03/2011 approuvant le PPR

le Préfet
[Signature]
Nathalie MATHIEU



Echelle : 1/15 000

Document
N° 2011-000000000 - 000